

Public concerné

La 1^{ère} année du Master (M1) est ouverte aux étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent de niveau Bac + 3. Afin d'assurer un suivi des étudiants et de mieux les conseiller, un dossier d'inscription doit être adressé à l'équipe pédagogique.

Bien évidemment, les étudiants n'ayant pas suivi le M1 « Développement des Territoires et Nouvelles Ruralités » peuvent également présenter leur candidature pour l'entrée en M2.

L'ensemble de la mention est ouverte en formation initiale et en formation continue.

Renseignements et informations:



Pour le M1 DTNR et les M2 STRATAM-DYNTAR et TAM	Pour le M2 TVT
<p>Secrétariat Pôle masters UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines 29 bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex 1 Tél. : 04 73 34 65 69 Isabelle.Raynaud@univ-bpclermont.fr</p>	<p>Département des Métiers de la Culture UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines 34 avenue Carnot 63037 Clermont-Ferrand Tél. : 04 73 40 62 80 tourisme@univ-bpclermont.fr</p>

Responsable du Master : Laurent RIEUTORT (département de Géographie, CERAMAC)

Responsable du **M1** : Michel LOMPECH (département de Géographie, CERAMAC)

Responsable du **M2 TAM** : Sylvie LARDON (AgroParisTech) et Eric BORDESSOULE (département de Géographie, CERAMAC)

Responsable du **M2 DYNTAR** : Laurent RIEUTORT (département de Géographie, CERAMAC)

Responsables du **M2 STRATAM** : Jean-Charles EDOUARD et Frédéric FAUCON (département de Géographie, CERAMAC)

Responsable du **M2 TVT** : Raphaël BERTHOLD (département Métiers de la Culture, CERAMAC)

Pour les détails supplémentaires (dossier d'inscription, cursus, équipes, infos pratiques, actualités) :

• Voir le site du département de géo : <http://www.lettres.univ-bpclermont.fr/spip.php?rubrique41>

• Voir le site du master DTNR : <http://www.master-dtnr.com/>

• Voir le site du département Métiers de la Culture :

<http://www.univ-bpclermont.fr/COMPOSANTES/llsh/tourisme/>

MASTER

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES et NOUVELLES RURALITÉS

M1 - 1^{ère} année

Formation pluridisciplinaire

Géographie, Aménagement, Droit, Economie, Urbanisme

M2 – 2^{ème} année

Quatre spécialités :

• **Territoires, Acteurs, Modélisation (TAM)**

Spécialité Recherche, co-habilitée avec l'Université d'Auvergne, VETAGROSUP et AgroParisTech

• **DYNAMIQUE Territoriale et Aménagement Rural (DYNTAR)**

Spécialité Professionnelle, co-habilitée avec l'Université de Thessalie (Volos, Grèce)

• **STRATégie d'AMénagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires (STRATAM)**

Spécialité Professionnelle, co-habilitée avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

• **Tourisme et Valorisation des Territoires (TVT)**

Spécialité Professionnelle

Après la Licence, la première année du master (M1) est assurée par des géographes, des économistes, des aménageurs-gestionnaires, des agronomes et des juristes. Cette année est donc bien celle du croisement des regards portés sur les territoires par différentes approches disciplinaires. Chaque module mobilise autour d'un même sujet des intervenants variés avant d'être conclu par une analyse comparative et une confrontation des différents points de vue. Les thèmes abordés sont la diversité des territoires, les processus de différenciation, les bases agro-écologiques, le rôle et les dynamiques des pôles urbains, les nouvelles fonctions d'accueil, les modalités de développement et d'aménagement ou l'organisation de l'espace. L'aspect méthodologique et la pratique du terrain sont également privilégiés.

Cette première année est aussi celle de l'acquisition de connaissances de bases pour la démarche de recherche, en particulier sur les aspects théoriques et la communication, les outils géomatiques ainsi que la réalisation d'un mémoire/rapport de stage.

A l'issue du M1, l'offre de formation se décline en quatre spécialités.

M 1 – 140 h – 60 ECTS	
1^{er} SEMESTRE Chaque étudiant doit suivre les 4 unités fondamentales obligatoires et choisir deux unités sur les quatre unités optionnelles proposées	
UE 1 – Territoires et sciences humaines et sociales 20 h – 5 ECTS	UE 5(option) – Processus de différenciation et modèle 20 h – 5 ECTS
UE 2– Pratique de terrain et diagnostic de territoires 15 h – 5 ECTS	UE 6(option)– Agroécologie des territoires ruraux 20 h – 5 ECTS
UE 3 – Outils et projets de territoire 25 h – 5 ECTS	UE 7(option) – Dynamique des villes petites et moyennes 20 h – 5 ECTS
UE 4 – Techniques de communication 15 h – 5 ECTS	UE 8(option) – Tourisme et fonctions d'accueil 20 h – 5 ECTS
2^{ème} SEMESTRE	
UE 9– Aménagement et développement des territoires 25 h – 10 ECTS	UE 10 – Réalisation d'un mémoire (recherche ou stage) – 20 ECTS

**M 2 – Parcours Professionnel
STRATEGIES D'AMENAGEMENT DES
VILLES PETITES ET MOYENNES ET DE
LEURS TERRITOIRES (STRATAM)**

Ce M2 est intégré au master DTNR (Développement des Territoires et Nouvelles Ruralités) de l'Université Blaise Pascal. Il s'intéresse aux mutations des espaces urbains et périurbains, à leurs nouveaux enjeux, à la complexification des aménagements, aux demandes de conseils et expertises...

Les objectifs de la formation STRATAM:

- comprendre les spécificités du milieu urbain considéré
- découvrir des formes d'organisation urbaine originales
- maîtriser les principaux outils d'intervention
- dominer les formes de lecture et de représentation de l'espace urbain
- former des agents polyvalents et pluridisciplinaires

Points forts :

- Adaptabilité des enseignements
- Intervenants extérieurs et professionnels
- Apports des anciens élèves

M 2 – 120 h – 60 ECTS
1^{er} SEMESTRE
UE 11 – L'homme dans la ville petite et moyenne 86 h
UE 12 – La ville petite et moyenne et l'organisation des territoires 80 h
UE 13 – Organisation de l'espace dans les petits organismes urbains 80 h
2^{ème} SEMESTRE
UE 14 – Production et gestion de l'espace dans les petites villes 85 h
UE 15 – Accompagnements techniques 80 h
UE 16 – Projet collectif 30 h
UE 17 – Stage professionnel en entreprise - 5 mois

**M 2 – Parcours Professionnel
TOURISME ET VALORISATION DES
TERRITOIRES**

Le Master 2^{ème} année Tourisme et valorisation des territoires a pour objectifs de former des cadres aptes à susciter et accompagner des initiatives de développement touristique.

Il forme des experts, chargés de mettre en place des stratégies et de coordonner des actions. La formation fait appel à la capacité d'initiative, de création, de responsabilité de l'étudiant et à son aptitude à travailler en équipe.

Deux options sont possibles :

Option 1 : «tourisme en espace rural»

Option 2 : «tourisme et patrimoine du quotidien »

M 2 – 120 h – 60 ECTS	
1^{er} SEMESTRE	
Option 1	Option 2
Recomposition des espaces à faible densité	Connaissance de l'environnement économique et social contemporain
Formes de tourisme en espace rural	Définitions et formes du patrimoine du quotidien
Connaissance des marchés, management de projet, communication, langage graphique, promotion, expression écrite et orale	
Langues vivantes – niveau 1 ┌ LV1 Anglais └ LV2 Allemand – Espagnol – Italien	
Projet collectif: • Etablir un état des lieux • Diagnostic	
2^{ème} SEMESTRE	
Accompagnement technique	
Projet collectif	
Projet individuel	
Langues vivantes – niveau 2 ┌ LV1 Anglais └ LV2 Allemand – Espagnol – Italien	
Stage en entreprise de 22 semaines	

**M 2 – Parcours Recherche
TERRITOIRES, ACTEURS, MODÉLISATION (TAM)**

La spécialité recherche TAM prépare à un cursus doctoral ou débouche sur toute fonction de conseil et d'étude. Elle doit permettre à l'étudiant de poursuivre les acquisitions scientifiques fondamentales et de développer ses aptitudes à la recherche mais aussi à l'insertion professionnelle. Cette dernière préoccupation conduit l'équipe pédagogique à organiser les interventions sous forme de séminaires hebdomadaires ou de cours communs avec les autres spécialités du Master. Une politique d'accompagnement individualisé des étudiants est également mise en place pour leur permettre de personnaliser leur parcours (choix d'un mémoire avec stage en entreprise pour certains étudiants qui n'envisagent pas de carrière de chercheur, accueil d'étudiants des autres parcours dans les UE méthodologiques ou conceptuelles).

Pour atteindre ces objectifs, la spécialité TAM associe des enseignements de haut niveau et un travail personnel préparé sous la direction d'un enseignant-chercheur ou d'un chercheur des laboratoires d'accueil : CERAMAC (Université Blaise-Pascal) et UMR METAFORT (associant CEMAGREFAgroParisTech/ ENGREF-ENITAC-INRA).

Depuis l'origine et afin de faciliter la poursuite d'études en doctorat, il est proposé entre 2 et 4 possibilités de financements de thèse aux étudiants motivés (bourses nationales, régionales établissements de recherche, CIFRE).

M 2 – 120 h – 60 ECTS	
1^{er} SEMESTRE	
Les deux premiers modules qui constituent l'identité de la spécialité sont obligatoires mais les trois autres UE sont laissées au libre choix	
UE 11 – Formation à la recherche 25 h – 10 ECTS	UE 17 – Approche théorique du développement territorial
UE 12 – Du terrain au modèle 20 h – 5 ECTS	UE 18 – Analyse économique des enjeux environnementaux 25 h – 5
UE 13 – Agriculture et dynamique des espaces ruraux 25 h – 5 ECTS	UE 19 – Management de l'action collective territoriale 25 h – 5 ECTS
UE 14 – Du quartier à la ville : marginalités, renouveau et adaptation 25 h – 5 ECTS	UE 20 – Démarches participatives et projets de territoire 25 h – 5 ECTS
UE 15 – La montagne : du terroir au territoire 25 h – 5 ECTS	UE 21 – Econométrie 25 h – 5 ECTS
UE 16 – Géomatique 25 h – 5 ECTS	UE choisie dans un autre master et reconnue par l'équipe pédagogique
2^{ème} SEMESTRE	
UE 22 – Mémoire de recherche - 30 ECTS (possibilité de stage)	

**M 2 – Parcours professionnel
DYNAMIQUE TERRITORIALE ET AMÉNAGEMENT RURAL (DYNTAR)**

DYNTAR est une spécialité professionnelle qui a pour particularité de fonctionner en collaboration avec le département d'Aménagement du Territoire, d'Urbanisme et de Développement Régional de l'Université de Thessalie à Volos, en Grèce (diplôme conjoint francophone). Cette formation s'appuie sur l'expérience des deux universités en matière de recherches sur les espaces ruraux « sensibles » et de réseaux de partenariat professionnel tissés depuis plusieurs années, notamment dans tout le Bassin méditerranéen.

DYNTAR a pour objectif la formation de cadres spécialisés dans l'ingénierie de développement territorial et l'aide à la décision auprès des acteurs de l'aménagement du territoire (agents de développement, chargés de missions ou d'études, chargés de projets). L'accent est mis sur les spécificités des milieux ruraux considérés (dynamiques démographiques, sociales, économiques), sur la thématique des coopérations interrégionales, voire même inter-étatiques, sans négliger les compétences techniques, la connaissance des procédures de montage de projets et la pratique d'outils d'information géographique. Avec l'appui d'intervenants professionnels, la formation s'organise en deux grandes périodes :

- La première fait une large place à l'enseignement, sous forme de cours, travaux dirigés, visites de terrain, séminaires communs aux deux pays. S'y ajoute un travail commun « tutoré » qui répond à la demande d'un organisme (« projet collectif »).
- La seconde, à partir de la mi-avril, s'organise autour d'un stage à caractère professionnel, d'une durée maximale de 5 mois, effectué aussi bien en Grèce qu'en France ou dans tout autre pays du Bassin méditerranéen, et validé par un rapport de stage soutenu devant un jury.

M 2 – 395 h + projet collectif + stage – 60 ECTS	
1^{er} SEMESTRE	
UE 11 – Dynamiques des territoires à dominante rurale 80 h – 5 ECTS	UE 13 – Adaptation des agricultures et préservation de l'environnement 80 h – 5 ECTS
UE 12 – Reconfigurations et réseaux dans les espaces à faible densité 70 h – 5 ECTS	UE 14 – Projet collectif – méthodologie de diagnostic et de projet 15 ECTS
2^{ème} SEMESTRE	
UE 15 – Renouvellement des populations et fonctions non agricoles 70 h – 5 ECTS	UE 16 – Accompagnements techniques et notions juridiques 95 h – 5 ECTS
UE 17 – Stage de 5 mois – 20 ECTS	